

ELEMENTS DU PATRIMOINE BATI PROTEGES AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-19

(Cf photos RP 1 CHAPITRE II DIAGNOSTIC 1.4 PATRIMOINE)

- **Les grilles et entrées (Eléments Bâti Remarquables)**

rue de Solers côté pair

- 1) entrée du parc du Château
- 2) entrée du château (n° 6)
- 3-0) entrée des n° 2 rue de Solers
- 3-1) entrée des n° 2 rue de Solers

avenue du Château

- 4) entrée ex «orée de Rubelles »
- 5) entrée du château
- 6) vue sur le parc

rue de la Faïencerie

- 7) entrée des « Vives Eaux »
- 8-0) grille Eglise
- 8-1) jardin public
- 8-2) vieux cimetière
- 8-3) monument aux morts
- 9) entrée Château Saint-Paul

RD 636

- 10) entrée château du Ponceau

ELEMENTS DU PATRIMOINE BATI PROTEGERS AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-19

(Cf photos RP 1 CHAPITRE II DIAGNOSTIC 1.4 PATRIMOINE)

- **Les Sites Remarquables**

- 11) l'ensemble constitué par :
 - 11-0) l'allée du Temps Perdu
 - 11-1) la place Henri Guy
 - 11-2) le moulin du Ponceau et ses environs
 - 11-3) les environs du lavoir
 - 11-4) le chemin du lavoir le long du ru

- **Les Petits Édifices**

- 12) croix du carrefour RD 636 – rue des 3 Moulins
- 13) le lavoir
- 14) clocheton sur le toit de la maison au n°14
- 15) le Moulin du Roy
- 16) les croix et pierres tombales anciennes du petit cimetière à côté de l'Eglise
- 17) fontaine du Parc Saint-Exupéry
- 18) grille de tombe au cimetière communal
- 19) puits, allée du Temps Perdu
- 20) L'Eglise
- 21) « Le Pavillon »
- 22) Puits rue de la Faiencerie

- **Les éléments remarquables du château St-Paul**

- 23-1) Le château Saint-Paul
- 23-2) L'Orangerie
- 23-3) Bâtiment annexe.